



Dossier # : 1165204001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ville-Marie , Direction d'arrondissement , Division des ressources humaines
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier la résolution CA16 240185 afin d'affecter une montant de 185 000 \$ en provenance de la réserve SST afin de couvrir les coûts des assignations temporaires de l'année 2017 et autres frais reliés à la santé et sécurité au travail

Il est recommandé :
d'autoriser une nouvelle affectation de 185 000 \$ en provenance de la réserve SST afin de couvrir les coûts des assignations temporaires de l'année 2017 et autres frais relié à la santé et sécurité au travail.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2017-04-27 16:36

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 12 avril 2016

Résolution: CA16 240185

Autoriser une affectation de surplus de 400 000 \$ pour couvrir les coûts des assignations temporaires 2016-2017 ainsi qu'un montant de 75 000 \$ pour financer les coûts des formations et des actions communications « SST » en provenance des comptes de surplus « SST » de l'arrondissement de Ville-Marie

Il est proposé par Steve Shanahan

appuyé par Jean-Marc Gibeau

D'affecter un montant de 400 000 \$ pour couvrir les coûts des assignations temporaires 2016-2017 ainsi qu'un montant de 75 000 \$ pour financer les coûts des formations et des actions communications « SST » en provenance des comptes de surplus « SST » de l'arrondissement de Ville-Marie;

D'imputer ces montants conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1165204001

Domenico ZAMBITO

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 14 avril 2016

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 9 mai 2017

Résolution: CA17 240260

Modifier la résolution CA16 240185 afin d'affecter un montant de 185 000 \$ en provenance de la réserve SST afin de couvrir les coûts des assignations temporaires de l'année 2017 et autres frais reliés à la santé et sécurité au travail

Attendu que le conseil a, par sa résolution CA16 240185 adoptée à sa séance du 12 avril 2016, affecté un montant de 400 000 \$ pour couvrir les coûts des assignations temporaires 2016-2017 ainsi qu'un montant de 75 000 \$ pour financer les coûts des formations et des actions communications « SST » en provenance des comptes de surplus « SST » de l'arrondissement de Ville-Marie;

Attendu qu'il s'avère pertinent de procéder à une nouvelle affectation de 185 000 \$ en provenance de la réserve SST afin de couvrir les coûts des assignations temporaires de l'année 2017 :

Il est proposé par Jean-Marc Gibeau

appuyé par Karine Boivin-Roy

D'autoriser une nouvelle affectation de 185 000 \$ en provenance de la réserve SST afin de couvrir les coûts des assignations temporaires de l'année 2017 et autres frais relié à la santé et sécurité au travail.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1165204001

Domenico ZAMBITO

Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 11 mai 2017

IDENTIFICATION**Dossier # :1165204001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ville-Marie , Direction d'arrondissement , Division des ressources humaines
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier la résolution CA16 240185 afin d'affecter une montant de 185 000 \$ en provenance de la réserve SST afin de couvrir les coûts des assignations temporaires de l'année 2017 et autres frais reliés à la santé et sécurité au travail

CONTENU**CONTEXTE**

Compte tenu du contexte exposé au présent dossier décisionnel, il s'avère pertinent de procéder à une nouvelle affectation de 185 000 \$ en provenance de la réserve SST afin de couvrir les coûts des assignations temporaires de l'année 2017.

En effet, du 1er janvier au 12 avril 2017, nous avons dépensé plus de 135 000 \$ pour les assignations temporaires des employés victimes d'un accident de travail. En 2016, la dépense s'est élevée à environ 300 000 \$.

Cette affectation en provenance de la réserve SST pourra aussi servir à financer des coûts de formation SST et de l'achat d'équipement relié à la santé et sécurité.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :
Ville-Marie , Direction des services administratifs et du greffe (Nathalie N HÉBERT)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jean-Luc L'ARCHEVÊQUE
Chef de division - Ressources humaines

514 872-7313

Tél :

Télécop. : 514 868-3548

IDENTIFICATION **Dossier # :1165204001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ville-Marie , Direction d'arrondissement , Division des ressources humaines
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Modifier la résolution CA16 240185 afin d'autoriser une affectation supplémentaire de 22 915,81 \$ en provenance de la réserve SST afin de couvrir les coûts des assignations temporaires de l'année 2017 et autres frais reliés à la santé et sécurité au travail

CONTENU

CONTEXTE



Contenu

Compte tenu du contexte exposé au présent dossier décisionnel, il s'avère pertinent de procéder à une nouvelle affectation de 22 915,81 \$ en provenance de la réserve SST afin de couvrir les coûts des assignations temporaires de l'année 2017.

En effet, en 2016 le ratio des assignations temporaires de l'arrondissement s'élevait à 36.2% alors que pour l'année 2017 le ratio s'élève à 47%. L'arrondissement a donc augmenté ses jours d'assignation temporaire et a ainsi réduit sa facture de la CNESST.

(Ratio d'assignation temporaire : représente la proportion du nombre de jours d'assignation temporaire par rapport au nombre de jours potentiellement perdus sans assignation temporaire).

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Jean-Luc L'ARCHEVÊQUE
Chef de division - Ressources humaines

514 872-7313

Tél :

Télcop. : 514 868-3548



(2)

Dossier # : 1165204001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ville-Marie , Direction d'arrondissement , Division des ressources humaines
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser une affectation de surplus de 400 000 \$ pour couvrir les coûts des assignations temporaires 2016-2017 ainsi qu'un montant de 75 000 \$ pour financer les coûts des formations et des actions communications « SST » en provenance des comptes de surplus « SST » de l'arrondissement de Ville-Marie

D'affecter un montant de 400 000 \$ pour couvrir les coûts des assignations temporaires 2016-2017 ainsi qu'un montant de 75 000 \$ pour financer les coûts des formations et des actions communications "SST" en provenance des comptes de surplus "SST" de l'arrondissement de Ville-Marie;
D'imputer ces montants conformément aux interventions financières inscrites au dossier décisionnel.

Signé par Alain DUFORT **Le** 2016-04-06 15:08

Signataire : Alain DUFORT

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Arrondissement de Ville-Marie
et Concertation des arrondissements

IDENTIFICATION **Dossier # :1165204001**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ville-Marie , Direction d'arrondissement , Division des ressources humaines
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser une affectation de surplus de 400 000 \$ pour couvrir les coûts des assignations temporaires 2016-2017 ainsi qu'un montant de 75 000 \$ pour financer les coûts des formations et des actions communications « SST » en provenance des comptes de surplus « SST » de l'arrondissement de Ville-Marie

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de l'article 179 de la Loi sur les accidents de travail et des maladies professionnelles (LATMP), l'employeur d'un travailleur victime d'une lésion professionnelle peut assigner temporairement un travail à ce dernier. Cette pratique permet de favoriser un prompt retour au travail, la réadaptation du travailleur ainsi qu'une réduction importante des coûts.

L'arrondissement de Ville-Marie dispose présentement d'une réserve "Santé et sécurité du travail (SST)" de 1 352 114,03 \$ accumulée par la réduction des coûts des lésions professionnelles des dernières années.

À travers la mise en oeuvre de son Plan d'action SST 2016-18, des formations du personnel à l'égard de la santé et sécurité ainsi que des actions de communication et de sensibilisation seront nécessaires à l'arrondissement de Ville-Marie.

L'arrondissement est déterminé à poursuivre la diminution observée de la fréquence et de la gravité (durée) de ses lésions professionnelles. En effet, au 30 septembre 2015 l'arrondissement de Ville-Marie attestait d'une diminution de 8% de son taux de gravité et d'une diminution de 19% du taux de fréquence des accidents du travail en comparaison aux résultats de l'année précédente.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

1144211001 / CA14 240539 / Affecter un montant de 350 000 \$ en provenance des comptes de surplus SST de l'arrondissement de Ville-Marie pour couvrir les coûts des assignations temporaires 2014-2015.

DESCRIPTION

Le présent sommaire décisionnel vise à créer un fonds dédié de 400 000 \$ afin d'éponger les coûts des assignations temporaires 2016-2017 des employés victime d'une lésion professionnelle dans leur milieu de travail.

Le présent sommaire décisionnel vise aussi à créer un fonds dédié de 75 000 \$ pour

financer les formations du personnel à l'égard de la santé et de la sécurité au travail ainsi que différentes actions de communication et de sensibilisation.

JUSTIFICATION

Cette décision s'inscrit en conformité avec les orientations du Directeur général et du Directeur général adjoint - Ville-Marie et concertation des arrondissements, qui accordent une très grande importance à la bonne gestion du dossier de la santé et de la sécurité au travail.

Le budget dédié pour les assignations temporaires représente un réel "incitatif" pour les gestionnaires d'avoir accès à un fonds dédié qui n'aura pas d'impact sur leur structure de main-d'oeuvre régulière.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Une affectation de 400 000 \$ et une autre de 75 000 \$ en provenance de la réserve SST sera enregistrée pour couvrir les coûts ci-haut mentionnés.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Des actions de communications seront faites aux gestionnaires suite à la création des budgets.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

En conformité avec les encadrements administratifs suivants :

S-RH-AR24-D-12-002 Ville-Marie - Politique en matière de santé et sécurité au travail (Directive)

S-RH-AR24-D-12-001 Ville-Marie - Rôle et responsabilité en matière de santé et sécurité au travail (Directive)

S-RH-AR24-P-10-001 Ville-Marie - Assignation temporaire (Directive)

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :

Ville-Marie , Direction des services administratifs et du greffe (Philippe LEMIRE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie-Claude DUBOIS
Technicienne en ressources humaines

Tél : 514-868-3496
Télécop. : 514-872-9664

ENDOSSÉ PAR

Le : 2016-02-22

Jean-Luc L'ARCHEVÊQUE
Chef de division - Ressources humaines

Tél : 514-872-7313
Télécop. : 514 868-3548

Dossier # : 1165204001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ville-Marie , Direction d'arrondissement , Division des ressources humaines
Objet :	Modifier la résolution CA16 240185 afin d'affecter une montant de 185 000 \$ en provenance de la réserve SST afin de couvrir les coûts des assignations temporaires de l'année 2017 et autres frais reliés à la santé et sécurité au travail

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[Intervention financière GDD no 1165204001 addenda.pdf](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Nathalie N HÉBERT
Conseillère en gestion des ressources financières

Tél : 514-868-4567

ENDOSSÉ PAR

Le : 2017-04-27

Dominique MARTHET
Chef de division ressources financières et matérielles

Tél : 514 872-2995

Division : Ville-Marie , Direction des services administratifs et du greffe

Dossier # : 1165204001

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ville-Marie , Direction d'arrondissement , Division des ressources humaines
Objet :	Autoriser une affectation de surplus de 400 000 \$ pour couvrir les coûts des assignations temporaires 2016-2017 ainsi qu'un montant de 75 000 \$ pour financer les coûts des formations et des actions communications « SST » en provenance des comptes de surplus « SST » de l'arrondissement de Ville-Marie

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

FICHIERS JOINTS



[Intervention financière GDD no 1165204001.pdf](#)

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Philippe LEMIRE
Conseiller en ressources financières
Tél : 514-872-4512

ENDOSSÉ PAR

Le : 2016-04-06

Dominique MARTHET
Chef de Division
Tél : 514 872-2995
Division : Ressources financières et matérielles

N° de dossier :

1165204001

- L'intervention de la Division des ressources financières et matérielles de l'arrondissement Ville-Marie porte principalement sur l'élément suivant de la recommandation:
 -D'affecter un montant de 400 000 \$ pour couvrir les coûts des assignations temporaires 2016-2017 ainsi qu'un montant de 75 000 \$ pour financer les coûts des formations et des actions communications "SST" en provenance des comptes de surplus "SST" de l'arrondissement de Ville-Marie.
- Dépense totale à prévoir pour ce dossier (taxes non applicables) 475 000,00 \$

	Années antérieures	2015	2016	2017	2018	2019	Années ultérieures	Total
Montant			237 500,00 \$	237 500,00 \$				475 000,00 \$

Informations comptables:

Provenance (Taxes non applicables)

Montant: 475 000,00 \$

De:	Entité	Source	C.R	Activité	Objet	S. Objet	Inter.	Projet	Autre	Cat. actif	Futur
	2438	0000000	000000	00000	31027	000000	0000	000000	000000	00000	00000

Imputation (Taxes non applicables)

Montant: 200 000,00 \$ Employé permanent

Au:	Entité	Source	C.R	Activité	Objet	S. Objet	Inter.	Projet	Autre	Cat. actif	Futur
	2438	0012000	306109	01816	51102	050250	9950	000000	000000	00000	00000

Montant: 200 000,00 \$ Employé non permanent

Au:	Entité	Source	C.R	Activité	Objet	S. Objet	Inter.	Projet	Autre	Cat. actif	Futur
	2438	0012000	306109	01816	51102	050251	9950	000000	000000	00000	00000

Montant: 55 000,00 \$ Formations

Au:	Entité	Source	C.R	Activité	Objet	S. Objet	Inter.	Projet	Autre	Cat. actif	Futur
	2438	0012000	306109	01816	54501	010002	0000	000000	000000	00000	00000

Montant: 20 000,00 \$ Actions communications "SST"

Au:	Entité	Source	C.R	Activité	Objet	S. Objet	Inter.	Projet	Autre	Cat. actif	Futur
	2438	0012000	306109	01816	54590	000000	0000	000000	000000	00000	00000

- Les crédits pour l'année courante seront réservés par l'engagement de gestion no VM5204001
- Les crédits pour l'année suivante seront réservés par l'engagement de gestion no VM65204001

Responsable de l'intervention:

Minouche Roy

Préposée à la gestion de contrats
 Tél.: 514 872-0768

Responsable de la vérification:

Philippe Lemire

Conseiller en gestion des ressources financières
 Tél.: 514 872-4512

N° de dossier : 1165204001

Nature du dossier : Autre

Précision: Affectuer un montant de 400 000 \$ pour couvrir les coûts des assignations temporaires 2016-2017 ainsi qu'un montant de 75 000 \$ pour financer les coûts de formations et des actions de communications SST

Fournisseur :
 On ne fait pas affaire avec un fournisseur dans ce dossier

Financement : Affectation de surplus

Montants annuels à prévoir : (Taxes incluses)

Commentaires:

	Années antérieures	2016	2017	2018	2019	2020	Années ultérieures	Total
Montant		237 500,00 \$	237 500,00 \$					475 000,00 \$

N° de dossier :

1165204001

- L'intervention de la Division des ressources financières et matérielles de l'arrondissement Ville-Marie porte principalement sur l'élément suivant de la recommandation:

"D'autoriser une nouvelle affectation de surplus de 185 000 \$ en provenance de la réserve SST pour l'année 2017."

- Dépense totale à prévoir pour ce dossier (taxes non applicables) 185 000,00 \$

	Années antérieures	2015	2016	2017	2018	2019	Années ultérieures	Total
Montant				185 000,00 \$				185 000,00 \$

Informations comptables:

Provenance (Taxes non applicables)

Montant: 185 000,00 \$

De:	Entité	Source	C.R	Activité	Objet	S. Objet	Inter.	Projet	Autre	Cat.actif	Futur
	2438	0000000	000000	00000	31027	000000	0000	000000	000000	00000	00000

Imputation (Taxes non applicables)

Montant: 185 000,00 \$

Employés cols bleus permanent

Au:	Entité	Source	C.R	Activité	Objet	S. Objet	Inter.	Projet	Autre	Cat.actif	Futur
	2438	0012000	306109	01816	51102	050250	9950	000000	000000	00000	00000

Responsable de l'intervention:

Nathalie Hébert

Conseillère en gestion des ressources financières

Tél.: 514 868-4567